



Rapport annuel 2019 de la vérificatrice générale de l'Ontario

La vérificatrice générale publiera son Rapport annuel 2019 le mercredi 4 décembre 2019. Le rapport de cette année est divisé en quatre volumes, dont un qui comprend des rapports sur l'environnement et un autre qui met l'accent sur le secteur de la justice et des services correctionnels. Vous trouverez ci-après de brèves descriptions des 18 audits de l'optimisation des ressources et d'une revue menés par le Bureau cette année.

Sécurité des patients et administration des médicaments dans les hôpitaux de soins aigus : Les hôpitaux élaborent des politiques et des procédures pour réduire le risque de préjudice pour les patients, font enquête sur les incidents liés à la sécurité des patients et prennent des mesures pour prévenir les incidents semblables. L'audit visait à déterminer si les hôpitaux de soins aigus mettent en place des processus qui favorisent l'utilisation sécuritaire de l'équipement, des procédures et des médicaments, et s'ils mettent en place des processus et des systèmes qui permettent de cerner et de réduire le risque pour les patients; et si les hôpitaux cernent les incidents préjudiciables aux patients, les signalent et interviennent pour éviter qu'ils se reproduisent.

Programmes de traitement des dépendances : Les dépendances sont des problèmes de consommation de substances ou des comportements qui peuvent nuire à la vie d'une personne et avoir des conséquences négatives. L'audit visait à déterminer si le ministère de la Santé, de concert avec d'autres ministères, organismes et fournisseurs de services de traitement des dépendances, a mis en place des processus et des procédures pour s'assurer que les Ontariens qui ont besoin de ces services y ont accès. L'audit visait à déterminer si les programmes de traitement des dépendances sont conformes aux lois, aux ententes et/ou aux politiques pertinentes, et si la rentabilité de ces programmes est mesurée et rendue publique.

Établissements correctionnels pour adultes : Le ministère du Solliciteur général gère des établissements correctionnels pour adultes afin de protéger le public contre la criminalité et d'aider les personnes qui entrent dans le système correctionnel à acquérir les compétences et les connaissances dont elles ont besoin pour réintégrer la collectivité sans récidiver. L'audit visait à déterminer si les programmes et services dans ces établissements sont offerts de façon économique et efficace conformément aux lois, aux règlements, aux ententes et aux politiques; si les conditions de travail permettent au personnel de services correctionnels de surveiller les détenus en toute sécurité; et si l'efficacité de l'amélioration de la sécurité publique et de la réduction du risque est mesurée et rendue publique.

Prise en charge de la maladie rénale chronique : La prévalence de la maladie rénale chronique est en hausse en Ontario, ce qui se traduit par une demande accrue de services de dialyse et de greffes du rein. L'audit a évalué le rendement du Réseau rénal de l'Ontario d'Action Cancer Ontario, de concert avec le ministère de la Santé, le Réseau Trillium pour le don de vie et les programmes rénaux régionaux, en matière de satisfaction des besoins des Ontariens atteints d'une maladie rénale. L'audit visait à déterminer si ces organismes ont mis en place des systèmes et des procédures efficaces pour s'assurer que les services liés aux maladies rénales chroniques sont fournis en temps opportun, de façon équitable et rentable, conformément aux normes, aux lignes directrices et aux lois, et si l'efficacité de ces services est mesurée et rendue publique.

Changements climatiques—Plan de l’Ontario pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : Des concentrations élevées de gaz à effet de serre dans l’atmosphère terrestre, issues essentiellement de la combustion de combustibles fossiles par les êtres humains, ont entraîné une hausse de la température moyenne en surface de la Terre. Le ministère de l’Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs a publié un plan sur les changements climatiques, comme l’exige la loi, dans le cadre de l’ébauche de son Plan environnemental élaboré en Ontario. L’audit visait à déterminer si le Ministère dispose de systèmes et de processus pour s’assurer que des renseignements crédibles sont utilisés pour évaluer, planifier et entreprendre des initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre; que les initiatives sont globales, rentables, coordonnées et susceptibles d’atteindre les objectifs de réduction des émissions; et que l’efficacité de ces initiatives est surveillée, évaluée et rendue publique.

Sécurité des véhicules utilitaires et application de la loi : L’augmentation du nombre de véhicules utilitaires signifie que les Ontariens partagent la route avec un plus grand nombre de véhicules lourds et que les collisions impliquant de gros véhicules présentent un risque plus élevé de blessures et de décès. L’audit visait à déterminer si les programmes de sécurité routière du ministère des Transports favorisent l’utilisation sécuritaire des véhicules utilitaires de façon rentable et efficiente, en conformité avec les lois et les politiques, et si l’efficacité de ces programmes est mesurée et fait l’objet de rapports publics.

Activités des tribunaux : Le système judiciaire de l’Ontario traite du droit criminel, du droit de la famille et du droit civil, y compris les petites créances. La gestion des activités des tribunaux est partagée entre les juges en chef et leurs délégués, et le ministère du Procureur général. L’audit visait à déterminer si des systèmes et des procédures rentables sont en place pour gérer les ressources administratives et appuyer le règlement rapide des affaires devant les tribunaux conformément aux lois et aux pratiques exemplaires. Nous avons également examiné la rentabilité du fonctionnement des tribunaux pour ce qui est d’offrir un système judiciaire rapide, équitable et accessible.

Système de justice pénale : Les tribunaux criminels de l’Ontario entendent les affaires en vertu du Code criminel fédéral du Canada, ainsi que d’autres lois fédérales et provinciales. L’audit visait à déterminer si le ministère du Procureur général a mis en place des systèmes et des procédures pour gérer les ressources des tribunaux criminels de manière efficace et rentable afin de favoriser le règlement rapide des affaires de droit criminel conformément aux lois applicables et aux pratiques exemplaires.

Services de la Cour de la famille : Les tribunaux de la famille de l’Ontario se penchent sur des questions comme le divorce et la pension alimentaire, la garde et le droit de visite des enfants et les affaires de protection de l’enfance. L’audit visait à déterminer si le ministère du Procureur général a mis en place des systèmes et des procédures efficaces pour gérer les ressources des tribunaux de la famille de manière efficace et rentable afin d’appuyer le règlement rapide des affaires de droit de la famille conformément aux lois applicables et aux pratiques exemplaires.

Alimentation et nutrition dans les foyers de soins de longue durée : Le ministère des Soins de longue durée finance 626 foyers pour qu’ils offrent aux résidents des soins infirmiers 24 heures par jour et de l’aide pour les activités de la vie quotidienne dans un environnement qui offre protection et soutien. L’audit visait à déterminer si le Ministère, de concert avec les foyers et les bureaux de santé publique, a mis en place des systèmes et des procédures rentables pour s’assurer que les services d’alimentation et de nutrition sont offerts aux résidents des foyers de soins de longue durée conformément aux lois, aux règlements et aux politiques pertinents, que les résidents reçoivent des repas salubres et nutritifs et que l’efficacité et la rentabilité de ces activités sont mesurées et rendues publiques.

Programmes d'inspection de la salubrité des aliments : Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales est généralement responsable de la délivrance des permis et de l'inspection de la viande, des produits agricoles, et des produits laitiers produits, transformés et consommés uniquement en Ontario. Les bureaux de santé publique sont chargés d'inspecter les dépôts d'aliments partout en Ontario. Les aliments contaminés peuvent causer des maladies d'origine alimentaire qui, dans de rares cas, peuvent entraîner des problèmes de santé à long terme ou la mort. L'audit visait à déterminer si des systèmes et des procédures sont en place pour s'assurer que les programmes de délivrance de permis, d'inspection et d'échantillonnage sont exécutés de façon efficace et économique conformément aux lois, aux règlements, aux ententes et aux politiques; et si la rentabilité des programmes de salubrité des aliments est mesurée et rendue publique. L'audit a également évalué les inspections des dépôts d'aliments par les bureaux de santé publique, ainsi que la surveillance et la gestion des éclosions de maladies d'origine alimentaire, et si la rentabilité est mesurée et rendue publique.

Santé et sécurité en milieu de travail : Le Programme de santé et de sécurité au travail du ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences est chargé de protéger les travailleurs de l'Ontario contre les risques pour la santé et la sécurité au travail. Les dispositions législatives énoncent les droits et les obligations de toutes les parties en présence sur le lieu de travail, établissent les procédures pour prévenir les risques, exigent le respect des normes minimales et prévoient l'application des lois en cas de non-conformité. L'audit a évalué les systèmes et les procédures en place pour s'assurer que les lieux de travail respectent les lois et politiques pertinentes, qu'il y a des activités de sensibilisation et de prévention pour réduire les incidents de santé et de sécurité au travail, et que l'efficacité des programmes est mesurée périodiquement et fait l'objet de rapports publics.

Bureau du coroner en chef et Service de médecine légale de l'Ontario : Le Bureau du coroner en chef et le Service de médecine légale de l'Ontario, qui relèvent du ministère du Solliciteur général, mènent des enquêtes sur les décès afin de contribuer à l'administration de la justice et à prévenir les décès prématurés. Les enquêtes visent à s'assurer qu'aucun décès ne sera négligé, dissimulé ou ignoré et que d'autres décès pourront être évités. L'audit visait à déterminer si des systèmes et des procédures sont en place pour mener des enquêtes sur les décès efficaces et de grande qualité conformément aux exigences législatives, aux politiques internes et aux pratiques exemplaires; si les services d'enquête sont fournis de façon rentable; et si l'efficacité des services est mesurée et rendue publique.

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées : Le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées qui relève du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a été créé pour répondre aux besoins propres aux personnes handicapées. Il offre aux personnes handicapées de l'Ontario qui sont dans le besoin un soutien du revenu, des prestations pour services de santé et d'autres prestations. Un programme de soutien à l'emploi est également offert. L'audit visait à déterminer si des systèmes et des processus rentables sont en place pour s'assurer que seuls les bénéficiaires admissibles, conformément aux exigences des lois et des politiques, reçoivent un soutien du revenu; que les soutiens à l'emploi fournis sont adaptés aux besoins; et que l'efficacité du programme est mesurée et que les résultats sont rendus publics.

Office ontarien de financement : L'Office ontarien de financement gère la dette, les emprunts et les investissements de la province. L'efficacité des emprunts, de la gestion de la dette et de la gestion de la trésorerie est importante pour éviter des coûts inutiles, et des placements efficaces assurent un équilibre entre la protection des finances de la province et l'atteinte d'un rendement optimal. L'audit visait à déterminer si ces services sont fournis de façon rentable, atténuent les risques associés à la dette publique et sont conformes aux lois et aux règlements, et si les résultats et l'efficacité de ces services sont publiquement déclarés.

Examen de la *Charte des droits environnementaux de 1993* : La *Charte des droits environnementaux de 1993* (la Loi) reconnaît les objectifs communs de la population de l'Ontario de protéger, de conserver et de restaurer l'environnement au profit des générations actuelles et futures. La Loi confère au public de l'Ontario un ensemble de droits et assujettit 15 ministères du gouvernement de l'Ontario à un ensemble d'obligations qui favorisent la collaboration dans le but d'améliorer la protection de l'environnement. L'examen visait à déterminer si les 15 ministères ont respecté les exigences et les objectifs de la Loi et de ses règlements.

Surveillance des subventions discrétionnaires de durée limitée : La province verse des subventions de durée limitée à des tiers pour financer des activités qui sont censées profiter au public et contribuer à l'atteinte des objectifs de la politique publique. Ces subventions sont discrétionnaires parce qu'elles ne sont pas exigées par la loi. Les ministères qui octroient ces subventions inscrivent le financement dans leur budget annuel en fonction des objectifs et des priorités; le Secrétariat du Conseil du Trésor examine ensuite les affectations. L'audit a évalué les politiques et procédures des ministères pour s'assurer que les subventions sont utilisées de façon efficiente et efficace afin d'atteindre les objectifs conformément aux directives et aux lignes directrices du gouvernement, et que l'efficacité des programmes de subventions est évaluée et rendue publique.

Soutien provincial à l'industrie des courses de chevaux : La province appuie l'industrie des courses de chevaux, y compris les 15 hippodromes de l'Ontario, au moyen de diverses initiatives. L'audit visait à déterminer si le financement provincial accordé à l'industrie des courses de chevaux, administré par la Société des loteries et des jeux de l'Ontario, aide l'industrie à devenir autonome grâce à la croissance des revenus du marché, et si le financement est assorti des dispositions de reddition des comptes requises pour s'assurer que les bénéficiaires visés reçoivent et utilisent le financement conformément aux ententes en place.

Systèmes de technologie de l'information (TI) et cybersécurité à la Société des loteries et des jeux de l'Ontario : La Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) est responsable de la tenue et de la gestion des loteries à l'échelle de la province, des jeux en ligne PlayOLG.ca, des centres de jeux de bienfaisance et de 26 casinos. L'audit visait à déterminer si les systèmes de TI de l'OLG exécutent leurs activités de façon sécuritaire, économique et efficiente, conformément aux exigences législatives, réglementaires et contractuelles, si les fournisseurs de TI font l'objet d'une surveillance efficace, et si les incidents de cybersécurité et les fraudes font l'objet d'une enquête rapide.

Le *Rapport annuel 2019* comprend également les éléments suivants :

- un aperçu des enjeux environnementaux en Ontario (chapitre 1 du volume 2)
- un chapitre sur les comptes publics de la province (chapitre 2 du volume 1);
- des rapports de suivi de nos audits de 2017 (volume 4);
- des rapports de suivi des recommandations formulées dans les rapports du Comité permanent des comptes publics (volume 4);
- un chapitre faisant le suivi des recommandations d'audit formulées entre 2012 et 2016 (volume 4); et
- un chapitre sur l'examen de la publicité gouvernementale du dernier exercice financier, en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale* (chapitre 4 du volume 1).